

Bulletin technique no 27 2.0

Objet: Utilisation d'un pare-vapeur sur un sous-plancher de bois ou de panneaux particules « OSB » lors de l'installation d'un plancher de bois de technologie Solid, TruBalance/Northern Solid Sawn, TruBalance Lite/Northern Solid Sawn Lite ou Engineered.

L'équipe Recherche et Développement de MIRAGE a testé des pare-vapeurs sous les planchers de technologies Solid, TruBalance/Northern Solid Sawn, TruBalance Lite/Northern Solid Sawn Lite et Engineered sur un sous plancher de bois humide et a constaté qu'ils peuvent réduire les concavités, en particulier dans les premiers jours et semaines suivant l'installation lorsque le sous-plancher n'est pas encore acclimaté aux conditions d'humidité relative standard. La réduction des concavités peut être significative.

Un pare-vapeur tels que le papier feutre no. 15 et le papier ciré servent à **RETARDER** la transmission d'humidité provenant du sous-plancher vers le plancher de bois. En fait, même s'il permet de réduire les effets de l'humidité pendant un certain temps, un papier feutre no. 15 ou équivalent n'est pas entièrement hydrofuge. C'est pourquoi ces pare-vapeurs ne peuvent pas être considérés comme étant 100 % efficaces contre la transmission de l'humidité provenant du sous-plancher. Il est possible dans certains cas que le plancher nécessite une meilleure protection.

Notez que le contact plus ou moins prolongé du bois avec une source d'humidité peut entraîner le développement de moisissures et endommager de manière permanente la surface et la structure du plancher de bois. Assurez-vous d'éliminer toutes sources d'humidité et au besoin, reportez l'installation jusqu'à ce que le taux d'humidité atteigne les limites recommandées.

Quand utiliser un pare-vapeur

- Constructions neuves munies d'un sous-plancher fait de contreplaqué de 5/8 po (16 mm) d'épaisseur ou de panneaux de particules « OSB » de 23/32 po (18 mm) d'épaisseur ou tout autres sous-planchers approuvés.
- Sous-planchers de bois affichant un taux d'humidité limite.

Renseignements importants

- Le pare-vapeur permet de réduire les problèmes mineurs liés au taux d'humidité du sous-plancher tels que les concavités sur les planchers plus larges.
- Pour une performance optimale des planchers MIRAGE, l'installation du plancher de bois doit respecter les exigences énumérées ci-dessous (encadré) et selon nos guides d'installation.
- L'humidité relative dans la maison doit être contrôlée et maintenue pour une meilleure performance du plancher. Référez-vous au guide d'installation de la technologie de votre plancher pour connaître les plages d'humidité relative appropriées.
- Assurez-vous de couvrir tout le sous-plancher et évitez de laisser des zones non couvertes sinon, l'humidité se concentrera dans ces zones précises.

EXIGENCES

- ✓ Transmission de vapeur d'eau [MVTR] $\leq 0,6 \text{ lb}/1\,000 \text{ pi}^2/24 \text{ h}$
- ✓ L'épaisseur du pare-vapeur ne doit pas dépasser 0,5 mm (matériau incompressible).

Pour de plus amples informations, communiquez avec notre Département de Service technique au 1 800 463-1303 ou 1 877 256-0231 (Vintage).